

PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Session 2018-2019

28 NOVEMBRE 2018

PROPOSITION DE RÉOLUTION

VISANT À INSCRIRE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES DANS UNE
TRANSITION ÉCOLOGIQUE DE L'ALIMENTATION AFIN D'OFFRIR DANS L'ENSEMBLE
DES CANTINES SCOLAIRES DES REPAS BIOLOGIQUES ET ABORDABLES ISSUS DE
CIRCUITS COURTS AINSI QU'UNE ALTERNATIVE QUOTIDIENNE VÉGÉTARIENNE(1)

—

AMENDEMENT(S)
DÉPOSÉ(S) EN SÉANCE

—

(1) Voir Doc. n°716 (2018-2019) n°1

TABLE DES MATIÈRES

1	Amendement n°1 déposé par M. André-Pierre Puget, M. Christos Doulkeridis, Mme Isabelle Stommen, Mme Joëlle Maison, Mme Barbara Trachte et Mme Christie Morreale	3
----------	--	----------

1 Amendement n°1 déposé par M. André-Pierre Puget, M. Christos Doulkeridis, Mme Isabelle Stommen, Mme Joëlle Maison, Mme Barbara Trachte et Mme Christie Morreale

Dans le point 2 de la demande au Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles de la proposition de résolution visant à inscrire la Fédération Wallonie-Bruxelles dans une transition écologique de l'alimentation afin d'offrir dans l'en-

semble des cantines scolaires des repas biologiques et abordables issus de circuits courts ainsi qu'une alternative quotidienne végétarienne, sont supprimés les mots :

« Et en un nombre d'années à déterminer entre groupes politiques, »

Justification

Il s'agit de ne pas alourdir les formalités de la seconde demande au gouvernement, ni de les circonscrire aux groupes politiques à proprement parler.